

Décision

Générale

colonial

Décision n° 17-112-1906 MUTATIONS

n° 17-112-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

2 février 1906

Numéro JO

n° 112 du 01/03/1906

Date du numéro

1 mars 1906

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Guiré Abdalah est engagé, à titre provisoire, comme canotier du gouvernement, à la solde de 25 francs par mois, pour compter du 1er mars 1906.